

Une issue à la nouvelle crise alimentaire ?

La politique belge contre la faim



© Bernd Fink

Propositions de mesures politiques de la Coalition contre la Faim

Journée mondiale de l'Alimentation • 16 octobre 2011

PRIX DES DENREES ALIMENTAIRES EN HAUSSE, NOUVELLE CRISE ALIMENTAIRE

« Nous avons identifié les lacunes du système. Nous savions quelles mesures devaient être prises. Mais le manque de volonté politique et un sentiment d'urgence inexistant ont ralenti de manière inacceptable la prise de mesures fermes. »
Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation dans *Le Monde* du 11/09/2010

C'est par cette citation que la Coalition contre la faim a introduit ses propositions de mesures politiques pour la Journée mondiale de l'Alimentation de 2010. En 2010, il y avait plus de 925 millions de personnes qui souffraient de la faim et la Banque mondiale estime que ces derniers six mois, 44 millions de personnes supplémentaires se sont retrouvées à leur tour dans une situation de pauvreté extrême à cause de la hausse des prix des denrées alimentaires. Ces personnes doivent survivre avec moins de 1,25 dollar par jour. Une nouvelle crise alimentaire a éclaté avec pour foyer le plus connu des pays de la Corne de l'Afrique où 12 millions de personnes vivent dans une immense détresse.

L'année dernière, les prix des denrées alimentaires ont de nouveau augmenté et ont régulièrement atteint des pics élevés. Les prix de denrées de base comme le maïs, le blé ou le lait n'ont jamais été aussi élevés. La FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, prévoit une nouvelle volatilité des prix pour l'année à venir et la Commission européenne a averti que les prix des denrées alimentaires resteront élevés les dix prochaines années.

À l'échelle mondiale, cette hausse rapide des prix des denrées alimentaires suscite de plus en plus d'inquiétude. Les problèmes surviennent surtout dans les pays en développement qui sont des importateurs nets de denrées de base et dont la population consacre entre 60 et 80% de leurs revenus à l'alimentation.

Toutes sortes de facteurs jouent un rôle dans la hausse des prix des denrées alimentaires, mais on n'oublie trop souvent la première d'entre eux : la dépendance alimentaire.

Des conditions météorologiques extrêmes et des changements climatiques

L'agriculture a toujours été dépendante des conditions météorologiques. Ces dernières années, elles ont été de plus en plus extrêmes sécheresses, orages et inondations ont détruit les cultures et les récoltes, avec pour conséquence la chute des récoltes céréalières, des conditions difficiles pour les agriculteurs et les éleveurs et la hausse des prix des denrées alimentaires. Les changements climatiques y jouent d'ailleurs un rôle important. Il ressort d'une étude réalisée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) que le rendement des récoltes de quasiment tous les types de céréales diminuera en 2050 par rapport à l'an 2000, et dans certains cas, il sera même beaucoup plus bas. La moitié des prévisions témoignent d'une diminution des récoltes de 9 à 18 pourcents d'ici 2050.

Croissance démographique

La population mondiale augmente en permanence. Selon les pronostics des Nations Unies, nous serons 9 milliards en 2050 sur cette planète. L'Ouganda, par exemple, compte aujourd'hui 33 millions d'habitants mais, vu la croissance de population de 3,2%, il comptera 130 millions d'habitants à l'horizon 2050. Cela signifie que la disponibilité alimentaire devra augmenter de 70 à 100% alors que la quantité disponible de terres agricoles adéquates n'augmente pas. Bien au contraire, elle diminue suite à l'urbanisation, à l'exploitation du sol et aux changements climatiques. Si nous voulons nourrir tous les estomacs affamés en 2050, il faudra non seulement que la nourriture disponible augmente de 70% mais il faudra également que l'on produise de manière beaucoup plus durable et que l'on limite, le gaspillage dans les pays industrialisés et les pertes encourues dans les pays en développement avant la récolte à cause de maladies ou d'épidémies et après la récolte lors du stockage et de la distribution.

Augmentation de la spéculation sur les denrées alimentaires

Ces dernières années, la spéculation financière sur les denrées alimentaires a augmenté, ce qui a engendré une plus grande volatilité des prix. La crise financière a également conduit les spéculateurs (banques d'affaires, fonds de pension, fonds spéculatif, ...) à la recherche de sécurité sur les marchés des matières premières agricoles après la libéralisation des bourses de matières premières aux Etats-Unis puis en Europe. Aujourd'hui le système a des réserves stratégiques faibles ou inexistantes ce qui mène à une spéculation sans limite sur les marchés instables et à une plus grande versatilité des prix. Les variations les plus importantes concernent les prix du soja, du maïs et des céréales. Les fluctuations de prix touchent le plus durement les familles les plus pauvres, les groupes de population ou les pays qui consacrent une très grande part de leur revenu à l'alimentation. En outre, ces groupes de population et ces pays luttent contre le manque d'accès à l'éducation ainsi qu'aux soins de santé et les changements climatiques détériorent encore plus cette situation.

L'augmentation de la consommation de viande dans les pays émergents

La consommation élevée de protéines animales dans les pays occidentaux porte un lourd tribut à la rareté du sol arable et des réserves d'eau. Dans le même temps, la prospérité des pays émergents tels que l'Inde, la Chine et le Brésil augmente et la demande d'une alimentation plus variée composée notamment d'aliments riches en protéines comme les produits laitiers et la viande est en hausse. Le modèle de consommation des pays industrialisés n'est pas tenable et si la consommation alimentaire continue d'augmenter à ce rythme, la moitié de la production céréalière mondiale sera nécessaire à la production d'aliments pour les animaux d'ici 2050.

La dépendance des prix du pétrole

Le prix du pétrole brut a un impact grandissant sur le prix des denrées alimentaires. Les entreprises agricoles cultivent de manière de plus en plus intensive et elles ont davantage recours aux engrais, à l'utilisation de tracteurs, de machines agricoles et de transport afin de satisfaire la demande croissante mais également pour pouvoir continuer à tenir dans une compétition mondiale. Les prix du baril de plus en plus élevés impliquent des coûts plus élevés qui ne peuvent pas toujours être répercutés au maillon suivant de la chaîne. Surtout que les autres maillons de la chaîne utilisent de plus en plus d'énergie pour la transformation, le transport et la distribution, ce qui augmente les prix à la consommation.

La course aux agrocarburants

La hausse constante du prix du pétrole et la politique stimulatrice de l'UE et des Etats-Unis font augmenter la demande mondiale en agrocarburants. Leur production nécessite d'énormes surfaces agricoles. En effet, pour le plein d'une grosse voiture, il vous faut au moins 250 kilos de céréales, soit la quantité nécessaire à nourrir une personne pendant un an. Cette question entraîne « l'accaparement des terres », une course spéculative sur des terres agricoles fertiles avec une concurrence accrue entre la terre agricole pour la production alimentaire (locale) et la terre pour des cultures à l'exportation de matières premières pour des agrocarburants. En outre, différents effets sont indirects, comme la menace sur la sécurité alimentaire, la déforestation, la perte de carbone des sols. Ces effets sont difficilement maîtrisables. En Belgique, l'utilisation massive d'huile de colza destinée à la production de biodiésel a entraîné un autre effet indirecte, c'est l'importation d'huile de palme pour remplacer l'huile de colza utilisée jusque-là dans l'agroindustrie.

La dépendance des importations de denrées alimentaires

Le manque d'investissements dans les zones rurales a compromis l'avenir de nombreux jeunes qui se voient contraints de s'exiler en ville où le taux de chômage est en forte augmentation. Les gouvernements ont alors pariés sur les denrées alimentaires bon marché importées pour pouvoir nourrir ces (bidon)villes. Il s'agit donc d'importer pour nourrir des populations qui produisaient elles-mêmes leurs denrées alimentaires lorsqu'elles pratiquaient d'auto-subsistance agricole. L'urbanisation croissante demande un soutien politique à l'agriculture locale. Les importations massives représentent un scénario attrayant mais qui comporte des risques importants que l'on observe depuis 2007 : les pays perdent leur autonomie et deviennent dépendants des caprices du marché mondial des denrées alimentaires. Les importations de denrées alimentaires augmentent encore un peu plus et font dégringoler les prix sur les marchés agricoles locaux et les paysans et commerçants locaux, parmi lesquels, de nombreuses femmes, perdent leur gagne-pain. Le Mozambique, la Tunisie et l'Algérie font partie des plus grands importateurs nets de céréales. Ce n'est pas un hasard si justement c'est dans ces pays que des révoltes ont éclaté au début de l'année 2011 suite à la hausse des prix des denrées alimentaires.

QUI EST GAGNANT, QUI EST PERDANT ?

Les petits paysans

Nombreux sont ceux qui vivent de l'agriculture dans les pays en développement. Les trois quarts des personnes qui luttent contre la faim vivent à la campagne. La plupart d'entre elles produisent leur alimentation : paysans, bergers, pêcheurs ou ouvriers dans les champs. Il est désolant de constater que ce sont ces personnes qui souffrent de la faim alors qu'elles produisent elles-mêmes des denrées alimentaires. Tandis que les prix sur les marchés agricoles sont de plus en plus changeants, les coûts de production en hausse (carburant, engrais,...) jouent des tours à tous les agriculteurs. Certains agriculteurs qui commercialisent leurs produits ne reçoivent pas toujours un prix équitable parce que dans la chaîne de production, le paysan est le maillon le plus faible. Ils vivent souvent dans des régions retirées, n'ont pas accès au crédit, aux technologies adaptées, à l'infrastructure ou n'ont pas un accès suffisant aux marchés pour écouler leurs produits. Ces paysans restent donc souvent des consommateurs nets d'aliments. Comme ils ne peuvent pas obtenir de revenus suffisants de leurs produits, ils arrivent difficilement à répondre aux augmentations de prix. Ce sont généralement les femmes et les enfants qui en souffrent le plus parce que les hommes ont la priorité au repas dans de nombreuses familles.

Population urbaine

Dans les pays en développement, la hausse des prix des denrées alimentaires touche aussi la population urbaine pauvre. Ce sont généralement des gens qui ont fui la campagne et se sont retrouvés dans les bidonvilles urbains. Ces trente dernières années, des gouvernements ont mis tout en œuvre pour maintenir la nourriture à un prix décent et les coûts salariaux dans le secteur industriel le plus bas possible. Mais l'augmentation des prix des denrées alimentaires est inévitable avec pour conséquences son lot de révoltes alimentaires et d'émeutes sociales.



Spéculateurs, industrie agroalimentaire et supermarchés

En Europe, les effets de la crise alimentaire se font moins ressentir. L'augmentation des prix des denrées alimentaires coûte cette année entre 50 et 70 euros supplémentaires à une famille belge moyenne. Mais les paysans du Nord se plaignent que leurs coûts augmentent sans qu'ils ne remarquent de véritable augmentation dans les magasins. Si le prix des matières premières augmente, les augmentations de prix sont souvent répercutées sur le consommateur. Toutefois, si le prix diminue, les prix ne sont plus adaptés. Dès lors, l'industrie agroalimentaire et le commerce au détail peuvent augmenter leur marge brute. Tous les maillons de la chaîne, à l'exception du paysan, ont droit à une marge bénéficiaire suffisante dans la chaîne. Les bénéfices sur les fonds propres que réalisent les secteurs sous-traitants, l'industrie agroalimentaire, les secteurs du transport et de la distribution en sont la preuve.

Aujourd'hui, à l'échelle internationale, ce sont surtout les supermarchés qui détiennent une part de marché toujours plus importante. La mondialisation a mené à un grand mouvement de concentration. Les grandes surfaces sont de plus en plus souvent détenues par quelques grandes chaînes. Celles-ci se regroupent à leur tour pour former d'énormes centrales d'achats. Leur position de négociateur est par conséquent très forte et leur permet d'acheter des produits au plus bas prix aux paysans en position de faiblesse. Dans les pays en développement aussi, les filiales de supermarchés poussent comme des champignons. Ce phénomène menace le marché de la vente des producteurs locaux qui ne peuvent pas satisfaire aux exigences de qualité internationales élevées.

UNE ISSUE A LA CRISE ALIMENTAIRE ?

La Banque mondiale et le G20 ont proposé en ce début d'année une série de mesures pour éviter des crises alimentaires. Il s'agit de mesures visant à améliorer les informations sur les réserves céréalières et à obtenir de meilleures prévisions météorologiques ainsi que des mesures de renforcement des filets sociaux pour que les petits paysans pauvres puissent profiter des offres publiques des acheteurs humanitaires. Mais ces mesures sont tout à fait insuffisantes et la mise en œuvre de ces dernières se fait attendre.

C'est pourquoi nous demandons aux autorités belges de prendre un certain nombre de mesures pour que le droit alimentaire pour tous soit respecté, protégé et garanti :

Consacrer les budgets promis

Après la crise alimentaire précédente de 2007-2008, les plus grands pays industrialisés (le G8) ont décidé de libérer 16,6 milliards d'euros (soit 22 milliards de dollars) endéans les trois ans pour le développement agricole et la sécurité alimentaire. L'organisation ONE a calculé que jusqu'à présent, seuls 11 pourcents de ce montant avaient été dépensés.

Les autorités belges ont décidé d'augmenter jusqu'à 15 pourcents en 2015 leur budget en matière de coopération au développement pour la sécurité alimentaire et l'agriculture. Nous encourageons le gouvernement belge à tenir cette promesse et à encourager d'autres pays de suivre cette route lors de forums internationaux.

Soutenir les pays pour créer un degré d'autosuffisance suffisamment élevé

En raison du manque d'investissements dans l'agriculture locale, les pays pauvres sont dépendants des importations et vulnérables aux variations des prix et des cours à l'échelle internationale. Les pays en développement doivent dès lors obtenir le droit de soutenir leurs paysans et de les protéger et ou contingerer des importations bon marché des produits étrangers à l'instar de la politique agricole européenne depuis plus de 50 ans. C'est pourquoi un plus grand soutien direct est nécessaire pour les producteurs familiaux qui produisent pour les marchés local et régional afin qu'ils puissent renforcer leur position dans la chaîne.

Les autorités belges ont introduit dans leur nouvelle note stratégique pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire la notion prioritaire de soutien à une agriculture durable et familiale, à l'amélioration de la commercialisation de la production locale et au renforcement des organisations agricoles, mais toutes proportions gardées, les budgets libérés pour ce faire restent limités. Le parlement et les ONG doivent continuer d'encourager le gouvernement et les autorités à véritablement mettre en œuvre sur le terrain la vision et les stratégies inscrites dans la note stratégique, à faire du plaidoyer auprès de l'Union européenne pour ces positions soient prises en considération lors de la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux.

Protéger l'accès aux terres agricoles

Des investisseurs étrangers et des autorités nationales achètent de gros pans de terres agricoles, notamment en Afrique subsaharienne. On prétend que ces investissements seraient favorables au développement des zones rurales mais, bien souvent, ils ne profitent qu'aux marchés et entreprises étrangers et sont néfastes à l'approvisionnement alimentaire futur destiné à la population locale. C'est ainsi que des éleveurs nomades sont chassés dans des zones sèches après que leurs terres aient été achetées par des sociétés multinationales qui les cultiveront de manière intensive pendant plusieurs années pour les laisser inexploitable par la suite.

À l'heure actuelle et à l'échelle internationale, deux processus sont en cours afin d'essayer de contribuer à une solution plus structurelle. À l'initiative de la Banque mondiale notamment, plusieurs principes liés aux investissements agricoles responsables ont été élaborés, les principes RAI, un code de conduite pour les investisseurs privés. Mais ces principes ne tiennent pas suffisamment compte les droits humains. En outre, le FAO collabore avec toutes les parties prenantes pour l'élaboration plus concrète et approfondie de « directives volontaires pour la gestion responsable des terres, des ressources halieutiques et des forêts ».

Nous demandons aux autorités belges de jouer un rôle actif dans l'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre de ces directives volontaires lors de la réunion du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en octobre 2011. Les points d'achoppement autour du code (européen) pour la protection des investissements étrangers et de certains effets pervers du commerce dans les droits d'émission de CO₂ doivent également être abordés.

Choisissons des méthodes agroécologiques pour une agriculture et un élevage plus durables

En raison de la croissance démographique mondiale et de la demande croissante en denrées alimentaires, une hausse de la production alimentaire est indispensable. Vu la rareté de toutes sortes de matières premières et de ressources, cette production devra nécessairement se faire de manière durable. Des systèmes d'agriculture mixte offrent une plus-value pour clore certains circuits. Les autorités et les entreprises du monde entier doivent opter clairement pour des méthodes agroécologiques qui produisent davantage de nourriture avec moins de ressources extérieures dans le respect des limites de notre terre et qui soutiennent un système agricole robuste en ces temps de changements climatiques.

Dans sa note stratégique pour les secteurs agriculture et sécurité alimentaire, la coopération au développement belge a fait le choix d'une agriculture durable : nous demandons que ce choix politique soit appliqué en priorité et de manière durable. La plus grande part du budget pour l'agriculture et sécurité alimentaire doit être investie dans la promotion, la mise en place et le soutien de méthodes agroécologiques pour une agriculture durable.

Recherche agronomique pour une agriculture plus durable

Des méthodes agroécologiques permettent de mieux résister aux changements climatiques mais nécessitent des connaissances spécifiques et des recherches à long terme dans lesquelles les autorités des pays en voie de développement et les organisations agricoles sont des partenaires indispensables pour le développement d'un savoir « open source ».

La coopération au développement belge investit des budgets croissants à la recherche agronomique. Il est essentiel qu'un choix clair pour des recherches dédiées aux méthodes agroécologiques soit réalisé en synergie et avec d'autres acteurs du développement en commençant par les organisation de paysans et de paysannes de sorte que les agriculteurs familiaux de toute la planète, des hommes mais très souvent des femmes, puissent partager leur savoir et récolter les fruits de ces recherches.



Favoriser la consommation des produits issus de l'agriculture familiale durable comme levier pour le changement

La consommation est un élément de base dans les systèmes d'alimentation. L'évolution vers une consommation de produits issus de l'agriculture familiale durable ne peut se baser exclusivement sur la bonne volonté du « consommateur responsable ».

Les autorités belges doivent prendre leurs responsabilités et encourager les modèles de consommation durable. Le commerce équitable constitue une forme de soutien à l'agriculture familiale durable et permet en outre le renforcement social de la communauté locale.

Stimuler la constitution de réserves alimentaires

Des réserves alimentaires locales et régionales peuvent servir pour l'aide humanitaire dans des régions dévastées mais peuvent également permettre une meilleure stabilité des prix pour que les producteurs puisqu'ils ne doivent pas vendre toute leur production juste après la récolte, moment où l'offre est au plus haut et par conséquent, le prix au plus bas. Les stocks sont le meilleur moyen pour contrer la spéculation et pour garantir au consommateur et à l'industrie agroalimentaire un prix plus stable. C'est justement le rôle des autorités nationales en concertation avec les acteurs de cette chaîne de gérer ces réserves au profit de l'intérêt général et de libérer les moyens nécessaires pour ce faire. La coordination à l'échelle internationale des autorités présente un intérêt stratégique dans ce domaine.

La Belgique peut recommander la constitution de réserves alimentaires et la stimuler dans les pays donateurs de par sa position au sein de l'UE, de la FAO et du CSA.

Empêcher une spéculation alimentaire externe

La spéculation sur les matières premières alimentaires joue un rôle important dans la crise alimentaire. Depuis 2000, le marché des dérivés des matières premières est dérégulé avec toutes les conséquences que cela comporte.

Une nouvelle réglementation pour empêcher une spéculation externe est donc urgente. Une interdiction des produits financiers spéculateurs en ce qui concerne les matières premières alimentaires (séparation entre acteurs du secteur agricole et alimentaire et acteurs financiers), l'introduction d'une taxe qui freinerait ces opérations financières spéculatrices tout comme la limite et la transparence des positions prises sont des mesures envisageables. De meilleures réglementations belge et européenne peuvent donner du répit.

Des efforts pour plus de cohérence politique

Il est important que la coopération au développement belge prenne des mesures pour promouvoir le développement d'une agriculture plus durable et la sécurité alimentaire dans nos pays partenaires. En outre, la cohérence de la politique nécessaire entre la politique au développement et les autres domaines politiques tels que le commerce extérieur, l'agriculture, les finances, le climat et l'énergie est tout aussi importante. Le droit à l'alimentation est un fil rouge important.

Le focal point agriculture de la DGD, la Plateforme Agriculture & Sécurité alimentaire ainsi que le Parlement peuvent jouer un rôle important dans le maintien de la cohérence politique.



CALENDRIER POLITIQUE

Pour la période 2011-2012, vous pouvez également agir dans le domaine de la lutte contre la faim :

- 12/10/2011 Proposition législative de la Commission européenne pour la PAC 2013-2020
- 12-14/10/2011 Groupe de travail sur les directives volontaires CFS
- 14-16/10/2011 Civil Society mécanismes Forum CFS
- 16/10/2011 Réunion ministérielle du G20 Finances
- 17-22/10/2011 37th CFS session in Rome, évaluation des mécanismes de la société civile (rapport pour le 14 février 2012)
- Octobre 2011 Directive MIFID codécision parlement/conseil. Débat concernant les positions limites sur les matières premières (dont agricoles)
- Octobre 2011 Rapport cohérence des politiques par la commission européenne
- 03-04/11/2011 Sommet G20 à Cannes, France
- 25/11/2011 High-Level Expert Group Meeting on Using Green Agriculture to Stimulate Economic Growth and Eradicate Poverty (Rio+20)
- 28/11-09/12/2011 Conférence international sur le climat de Durban
- 24/01/2012 Sommet AGRIFISH débat sur la communication de novembre sur la PAC
- 25/01/2012 Consultation de la DG AGRI sur la communication de la PAC
- Jan-fév 2012 Evaluation d'impact de la communication de novembre sur la PAC
- Jan-fév 2012 Elaboration du plan de mise en oeuvre de la nouvelle politique de sécurité alimentaire de l'UE
- 10/02/2012 Fin de la consultation du HLPE sur la volatilité de prix et la landgrabbing
- 14/02/2012 Adoption au CFS de la déclaration sur le landgrabbing et directive volontaire
- 21-22/02/2012 Sommet AGRIFISH débat sur la communication de novembre sur la PAC
- Fin fév 2012 DG DevCo : étude sur l'impact de la PAC sur les petits paysans des pays en développements
- 01/03/2012 Draft Zero du secrétariat CFS avec les inputs du HLPE
- 01/06/2012 Soumission du premier draft des directives volontaires au GT du CFS
- 04-06/06/2012: Rio +20

Ce texte est approuvé par :

11.11.11 Koepel van de Vlaamse Noord-Zuidbeweging, AD Gembloux, Boerenbond, Broederlijk Delen, CNCD-11.11.11, Entraide et Fraternité, FIAN, FUGEA, La Fédération Wallonne de l'Agriculture – FWA, Le Monde Selon les Femmes, Louvain Coopération au Développement, Oxfam Magasins du Monde, Oxfam Solidarité, Oxfam Wereldwinkels, SOS Faim, Trias, Vétérinaires sans Frontières, Vredeseilanden



© Mathijs Willems